



3^{ème} édition des Grandes conférences diplomatiques Nord/Sud

« Traduire les Objectifs du Millénaire
pour le Développement en une
loi visant la réduction de la pauvreté »

Palais des Congrès, Niamey, Niger
Du 15 au 18 juin 2009

PROGRAMME

Co-organisée avec l'Assemblée Nationale du Niger et
l'Agence des Nations Unies pour la Population - UNFPA

Avec la collaboration du Gouvernement du Niger et ses partenaires

Déroulement des travaux

La pauvreté s'accroît d'année en année dans les pays du Sud : les femmes et les enfants en sont les premières victimes en dépit des objectifs du millénaire pour le développement, du processus de Monterrey sur le financement du développement, de la déclaration de Paris et de cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP). Et selon un rapport récent de la Banque mondiale, les crises financières, énergétiques et alimentaires pèsent sur les conditions de vie des populations déjà vulnérables provoquant des effets désastreux sur le développement humain. Cette situation alarmante se traduira par « 200 000 à 400 000 décès supplémentaires d'enfants de moins d'un an en moyenne chaque année entre 2009 et l'échéance de 2015, date fixée pour la réalisation des ODM. Cela représente 1,4 à 2,8 millions de nouveaux décès de moins d'un an pendant cette période. Dans les pays pauvres, les résultats scolaires et les taux de scolarisation ont également tendance à se dégrader durant les crises économiques — en particulier chez les filles. »

Cette détérioration des conditions de vie et du développement humain appelle l'adoption de mesures législatives surtout dans les pays les plus pauvres. D'où cette campagne autour du projet : « **Traduire les OMD en une loi-type visant la réduction de la pauvreté** ».

Ce projet de campagne se veut participatif et fédérateur. Il consiste à mobiliser les acteurs de développement, en particulier les femmes. Il s'agit d'initier un processus porté par les acteurs nationaux. L'exercice consiste à traduire chaque objectif en problème, à identifier les causes en vue de la recherche des solutions formulées en termes d'obligations juridiques en vue de l'élaboration d'un projet de loi-type visant la réduction de la pauvreté. Par la suite, il appartiendra à chaque pays de manière volontaire de l'adapter en fonction de son contexte national.

Résultats attendus de la conférence

1. La pertinence des mesures législatives en matière de lutte contre la pauvreté est établie.
2. Les principales orientations du projet d'une loi-type visant la réduction de la pauvreté sont dégagées.
3. Le Collectif en faveur d'une LRP constitué des sociétés civiles – les mouvements féminins en particulier, les réseaux ou institutions parlementaires, soutenu par les gouvernements favorables et les organisations internationales est mis en place.
4. Un plan d'action pour la campagne en faveur de la LRP est élaboré.
5. Les défis et les champs d'actions prioritaires à court et à moyen terme sont identifiés.
6. Les pays pilotes ainsi que les partenaires au développement favorables à l'initiative sont identifiés.

Organisation des travaux

Le programme de la 3GCDNS comporte quatre principales parties :

1. Les activités de plaidoyer : lieu de rencontre des instances publiques et officielles
2. Les communications : espace d'études, de dialogue et de témoignages sur les domaines pointus, l'organisation et la structure de la lutte contre la pauvreté.
3. Ateliers : Activités parallèles, les ateliers constituent un espace d'expression des groupes cibles (Femmes, Jeunes, Parlementaires et population de base). Les résultats de ces ateliers reflètent les points de vue des bénéficiaires potentiels de la LRP.
4. Séances de clôture : d'une part, les participants adoptent une proposition de projet de loi-type visant la réduction de la pauvreté et d'autre part, ils forment un Collectif qui portera la campagne au niveau national, régional et international.

Déroulement des travaux

Chaque partie dure en moyenne 2 heures.

L'intervention de chaque panéliste se limite à 15 -20 minutes.

30 minutes seront consacrées aux questions – réponses, réparties en deux périodes d'échange de 15 minutes chacune après deux présentations de panélistes.

30 minutes seront consacrées à un débat pour approfondir certains points précis. Outre les thèmes spécifiques de chaque partie et atelier, les intervenants se réfèrent également aux textes suivants :

- Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (2000) et la méthodologie proposée lors de la réunion préparatoire du comité scientifique tenu à Niamey du 30 mars au 2 avril 2009.
- La Déclaration universelle des Droits de l'homme de 1948 et du Pacte des Nations Unies sur les droits économiques, sociaux et culturels de 1966
- La Déclaration de Paris (2005)

Premier jour
Lundi 15 juin 2009

18h30 – 19h30
Cérémonies d’ouverture et discours officiels

- Mot de bienvenue: Président du comité national d’organisation et présentation du programme général – **SEM Falké Bacharou**, 2^{ème} Vice-président de l’Assemblée Nationale.

- Interventions :
 - Présidente du Parlement des jeunes du Niger
 - Secrétaire exécutif de la Commission Économique pour l’Afrique
 - **Madame Mama Koïté Doumbia**, Présidente du Réseau de Développement et de Communication des Femmes Africaines – FEMNET
 - Représentant du Parlement du Québec
 - Représentant du Gouvernement du Niger
 - Représentant de l’Union européenne

- Discours de circonstance: **SEM Mahamane Ousmane**, Président de l’Assemblée Nationale

19h30 – 21h30 : Dîner offert par SEM Laraba Tandja, première Dame du Niger. Occasion de la mobilisation des femmes en faveur des politiques de développement par et pour les femmes

Deuxième jour
Mardi 16 juin 2009

9h30 – 11h00

Première Partie : Au delà des OMD, quels sont les principes fondamentaux d'une LRP?

Objectifs de cette partie: Aborder des aspects spécialisés, dégager les causes et les mécanismes appauvrissants afin d'établir la pertinence des mesures législatives visant la réduction de la pauvreté.

Panélistes :

- **M. Olivier De Schutter**, Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation.
- **M. Yao Assogba**, professeur à l'Université de l'Outaouais – Québec – Canada (sur le Développement humain minimum garanti)
- **Mme Viviane Labrie**, Collectif pour un Québec sans pauvreté – Québec, Canada (sur les mécanismes d'appauvrissement des personnes vulnérables)
- Expert de l'OIT, Italie (sur l'emploi, et le droit au travail)
- Expert de l'Institut de l'Énergie et de l'environnement de la Francophonie, Québec-Canada (Sur le potentiel environnemental et énergétiques en Afrique)
- **Madame Ngone Diop**, Commission économique pour l'Afrique - (quelles mesures législatives pour la croissance et la rétention des richesses ?)
- **M. Sanou Mbaye**, Consultant (sur l'impact des flux financiers en Afrique)

Modérateur :

- Hon. Saran Séréné Séré – Députée du Burkina Faso et Présidente de la commission Agriculture, Environnement, Ressources en eau et Développement rural au Parlement de la CEDEAO

Rapporteurs :

- Hon. Amisséto Affo Djobo, Bénin.
- Mme Aicha Tamboura, FEMNET, Nairobi - Kenya
- M. Laoual Sayabou, RODDADH, Niger

11h00 – 11h20: Pause café

11h20 – 12h30 : Échanges et débats

12h30 – 14h00

Déjeuner

14h00 – 16h00

2^{ème} partie : Mobilisation, Droits humains et politiques de développement en Afrique

Les objectifs : Pour une efficace organisation de la lutte contre la pauvreté, il est nécessaire de se référer aux textes nationaux et internationaux axés sur les droits humains et en lien avec les politiques de développement en vigueur. C'est donc une occasion de partage d'expertise et de témoignages.

Panélistes :

- Présidente de Wildaf – Afrique
- M. Saidou Sidibé, Ministère des finances – Niger
- Représentant de l'Institut national des Statistiques et de la démographie – Burkina Faso
- M. Najim Elhadj Mohamed, Coordonnateur de la stratégie de réduction de la pauvreté, Niger.
- Représentant de la FECONG – Mali
- Représentant de la Commission nationale Droits de l'homme et des Libertés fondamentales, Niger
- Représentant du réseau CIVICUS
- Ministre de l'emploi du Bénin
- Hon. Gado Boureima, Consultant, ex-député du Niger ou Pr. Hamidou Arouna Sidiku, IRSH (Institut de recherche en sciences humaines)

Modératrice :

- Madame Simone Ouart, UNIFEM, Italie

Rapporteurs :

- Représentant du Conseil économique, social et culturel - Niger
- M. Djibril Abarchi, Université de Niamey - Niger
- Ivan Godfroid, Québec - Canada

16h00 – 16h30

Pause café

16h30- 17h30 : Réseaux de concertation en vue de la création du Collectif pour la campagne LRP

Animateurs :

- M. Ahmadou Guisset, Mauritanie
- M. Aurélien Atidegla, Bénin.

Troisième jour

Mercredi 17 juin 2009

Cinq ateliers parallèles : 9h30-12h30

Atelier des Jeunes : Action des jeunes en faveur de la réduction de la pauvreté

Les objectifs de cet atelier : Décideurs de demain et bénéficiaires potentiels de la LRP, les jeunes contribuent au processus du projet de loi-type. Ils font entendre leur voix qui dit Non à la misère (6 juillet 2005) et plaident en faveur des mesures contraignantes pour réduire la pauvreté. Les jeunes sont sensibilisés et sont décidés à porter la campagne dans leurs pays respectifs.

Panélistes :

- Représentant du Centre Africa Obota, Cotonou – Bénin
- Parlement des jeunes de Niger
- Représentant des jeunes de la Francophonie internationale -
- Représentant de l'Association des jeunes de Malibougou pour le développement au Sahel, Bamako - Mali
- Représentant de l'Action internationale pour les droits de l'homme et le développement – Cameroun
- Représentant de Jeunes des Nations Unies - Burundi
- Représentant d'Alternatives durables pour le développement – Cameroun

Modérateur :

- M. Youmani Jérôme Lakaondé – Université Laval – Québec

Rapporteurs :

- M. Guy Aho Tete Bénissan – REPAOC – Sénégal
- Représentant du Conseil national de la jeunesse au Niger
- Hon. Alassane Ali, Responsable du Parlement des Jeunes au Niger.

Deux ateliers parallèles simultanés de la population de base : Cas de Birni N’Gaouré; Cas de Tillabéri

9h30 – 12h30 :

Les priorités du projet de loi-type visant la réduction de la pauvreté selon les bénéficiaires potentiels.

Les objectifs: “Qui agit pour nous sans nous est contre nous”: cadre d’expression de la population de base, ces ateliers constituent des séances d’information et de formation. Ils sont nécessaires afin d’éviter les erreurs du passé. Les populations de base expriment leurs besoins, sont informés sur leurs droits, les devoirs et les responsabilités des acteurs. Elles participent ainsi au processus de la LRP.

Animateurs :

- Représentants du Ministère de la réforme sociale et des populations
- Représentants du Ministère de la promotion de la femme et la protection de l’enfant
- Conseillers du programme spécial pour le développement rural
- Représentants des Organisations féminines du Niger (CONGAFEM, KASAI, Plates formes paysannes, etc.)
- Chefs de cantons; responsables d’organisations locales

9h30 – 12h30:

Atelier des Parlementaires : Définition, champs et dispositions d’une loi-type visant la réduction de la pauvreté?

Les objectifs: Présidents des Parlements nationaux, et autres commissions au sein des institutions parlementaires régionales et internationales, les parlementaires discutent de la structure et des stratégies de l’adoption de la LRP. Ils mettent à profit les échanges et débats menés par les autres participants.

Panélistes :

- **Hon. Mahama Sawadogo**, président de la commission Coopération et Développement de l’APF et député du Burkina Faso.
- Hon. du Forum Afrique-Arabe
- **Hon. Mongella Gertrude**, Présidente du Parlement Panafricain
- **Hon. Valentin Haditi Houdé**, Parlement du Bénin
- **Hon. Bazoum Mohamed**, Parlement Niger
- **Hon. Magaji Dada**, Parlement Niger
- **Hon. Pie Ntavyohanyuma**, Président du Comité exécutif de l’Union Parlementaire Africaine et Président du Parlement du Burundi.

Modérateur :

- **Hon. Maïdadjì Alambeye**

Rapporteurs :

- **Hon. Alioune Souare**, Parlement du Sénégal
- **Hon. Responsable** du réseau Population - Bénin
- **Hon. Saleh Abdel-Aziz Damane**, Parlement du Tchad

9h30 – 12h30

Atelier des femmes : Agir contre la féminisation de la pauvreté

Objectifs : Lieu de rencontre, cet atelier est aussi une séance d'information, de formation et de sensibilisation pour et par les femmes provenant de divers horizons. Elles discutent des stratégies de plaidoyer à mener à différents niveaux afin de lutter contre la féminisation de la pauvreté. L'atelier est organisé grâce à la collaboration avec les mouvements et réseaux féminins.

Panélistes :

- Représentante de l'Association des femmes ministres et parlementaires
- **Mme Aminata Touré**, UNFPA
- **Mme Michèle Asselin**, Fédération des femmes du Québec
- **Mme Amsatou Sow Sidibé**, Dakar - Sénégal
- **Mme Micheline Ravalolonarisoa**, Chef de la section Afrique à l'UNIFEM
- **Madame Geneviève Bobo Nadjo**, Juge et Coordinatrice Wildaf-Bénin

Modératrice :

- **Mme Alassane Mariama**, 2^{ème} vice-président de l'Assemblée du Niger

Rapporteurs :

- Mme Justine Dikko, Cameroun-Yaoundé
- Mme Claudy Vouhé, Genre en action - France
- Mme Fatou Keïta – Guido, UNESCO, Mali

12h30 – 14h00

Déjeuner

14h00 – 16h00 : Séance plénière
Mises en commun

Panélistes :

- Rapporteur 1
- Rapporteur 2
- Rapporteur 3
- Représentant de l'atelier des jeunes
- Représentants des ateliers des populations
- Représentant de l'atelier des parlementaires
- Représentant de l'atelier des femmes

Modératrice :

- Mme Mama Koité, FEMNET

Rapporteur :

- Hon. Mahama Sawadogo, Député Burkina Faso et président de la Commission coopération et développement de l'APF.

Mercredi de 16h00 - 18h00 : Séance de travail sur la formulation du projet de loi-type

Une proposition formulée par le comité scientifique est analysée, amendée et finalisée. Une équipe de rédaction se met au travail pour intégrer les amendements acceptés dans la version finale du projet de loi-type.

18h30 : Dîner suivi d'une soirée culturelle

Quatrième jour

Jeudi 18 juin 2009 : Journée conclusive

9h30 – 11h00 : 4^{ème} partie - Plan d'action et Projet de loi-type

Séance de travail pour discuter sur les prochaines étapes de la campagne, avec un plan d'action et des échéances, dégager les responsabilités et les stratégies pour la mobilisation des ressources. Chaque acteur doit quitter Niamey en sachant ce qu'il doit faire une fois retourné dans son pays.

Les objectifs: Le Collectif pour la campagne LRP se dote d'un plan d'action à court et à moyen terme. Certains partenaires stratégiques se disent prêts à accompagner le Collectif.

11h30 : Présentation d'un projet de loi-type

- Une proposition de projet de loi-type, résultat des travaux, est présentée en présence des Représentants diplomatiques, des personnalités internationales, régionales et nationales, des Représentants de la société civile et des gouvernements.
- Mots de remerciements

FIN